

## La stimulation des ovaires

### 1. Avant de débuter le traitement

- Vous avez reçu un schéma de traitement de votre gynécologue référant au CPMA.
- Pour avoir les médicaments :
  - o Entre 10h et 12h30 et 14h-16h30
  - o Chez les infirmières du CPMA (route B474)
  - o Avec des étiquettes demandées au guichet policlinique au 4<sup>ème</sup> étage (route B 458)
  - o **Munie des papiers de remboursement de la mutuelle**

### 2. Le 1<sup>er</sup> jour des règles

- **Téléphoner au +32/4.321.65.75 (si le 1<sup>er</sup> jour tombe le week-end, téléphoner lundi) pour prévenir que vous commencez un traitement.**
- Pour commencer un traitement :
  - o Avoir rendu les conventions signées par les deux conjoints
  - o Avoir vu l'anesthésiste en vue de la ponction
  - o Avoir fait les prises de sang sérologiques (monsieur et madame)
  - o Avoir reçu ses médicaments
  - o Avoir eu toutes les informations nécessaires
  - o **Ne commencez pas un traitement si vous ne le comprenez pas**
- Pendant la stimulation :
  - o Se rendre aux RDV fixés avec l'infirmière pour les prises de sang ET les échographies ;
  - o Prendre les médicaments exactement comme indiqué sur le schéma et respecter les heures ;
  - o Poursuivre le traitement selon les indications téléphonées par l'infirmière pendant l'après-midi ;
  - o N'oubliez pas de faire le compte de ce qui vous reste comme médicaments à la maison pour en redemander lors de votre passage au CPMA en cas de besoin ;
  - o Ayez toujours un bic et un papier à portée de mains pour bien noter les instructions pour la suite de votre traitement ;
  - o Lors du déclenchement de l'ovulation, **36 heures avant la ponction** d'ovocytes : 1 pen d'Ovitrelle®, 2 ampoules de Pregnyl® 5000 ou 2 seringues de Gonapeptyl Daily® ;
  - o Suivre scrupuleusement les instructions de l'infirmière.

AC de Lamotte, infirmière en chef